



Réaménagement de la place de la Concorde concertation publique

Compte rendu | Marche Exploratoire

-

Jeudi 11 avril 2024



Sommaire

01 Éléments de contexte

02 Synthèse des contributions

01

Éléments de contexte

LES ENJEUX DU RÉAMÉNAGEMENT DE LA CONCORDE

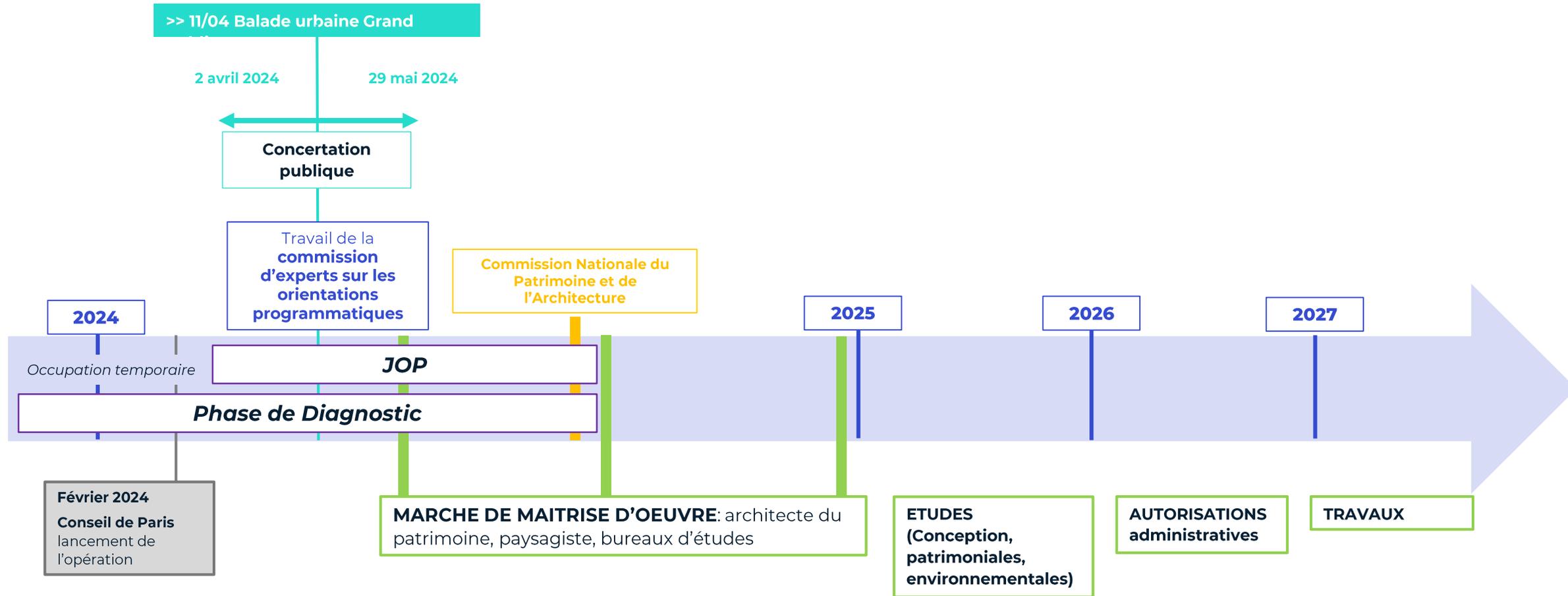
[extrait de la délibération – Conseil de Paris / février 2024]

Depuis le milieu du XVIIIe siècle, la place de la Concorde a été un espace de rassemblement populaire, mais aussi un lieu de promenade urbaine. S’inscrivant dans l’histoire pour répondre aux enjeux actuels, les objectifs d’aménagement sont les suivants :

- **Pacifier et apaiser** la plus grande place parisienne, en facilitant sa traversée et privilégiant les mobilités actives
- **Lutter contre l’îlot de chaleur**, rafraichir la place et favoriser les continuités écologiques
- **Renouer avec le patrimoine végétal, l’histoire** de la place et ses perspectives emblématiques
- Préserver la vocation **d’espace de rassemblement** de la Concorde
- **Offrir une nouvelle expérience** et de nouveaux usages

Place de la Concorde

Calendrier



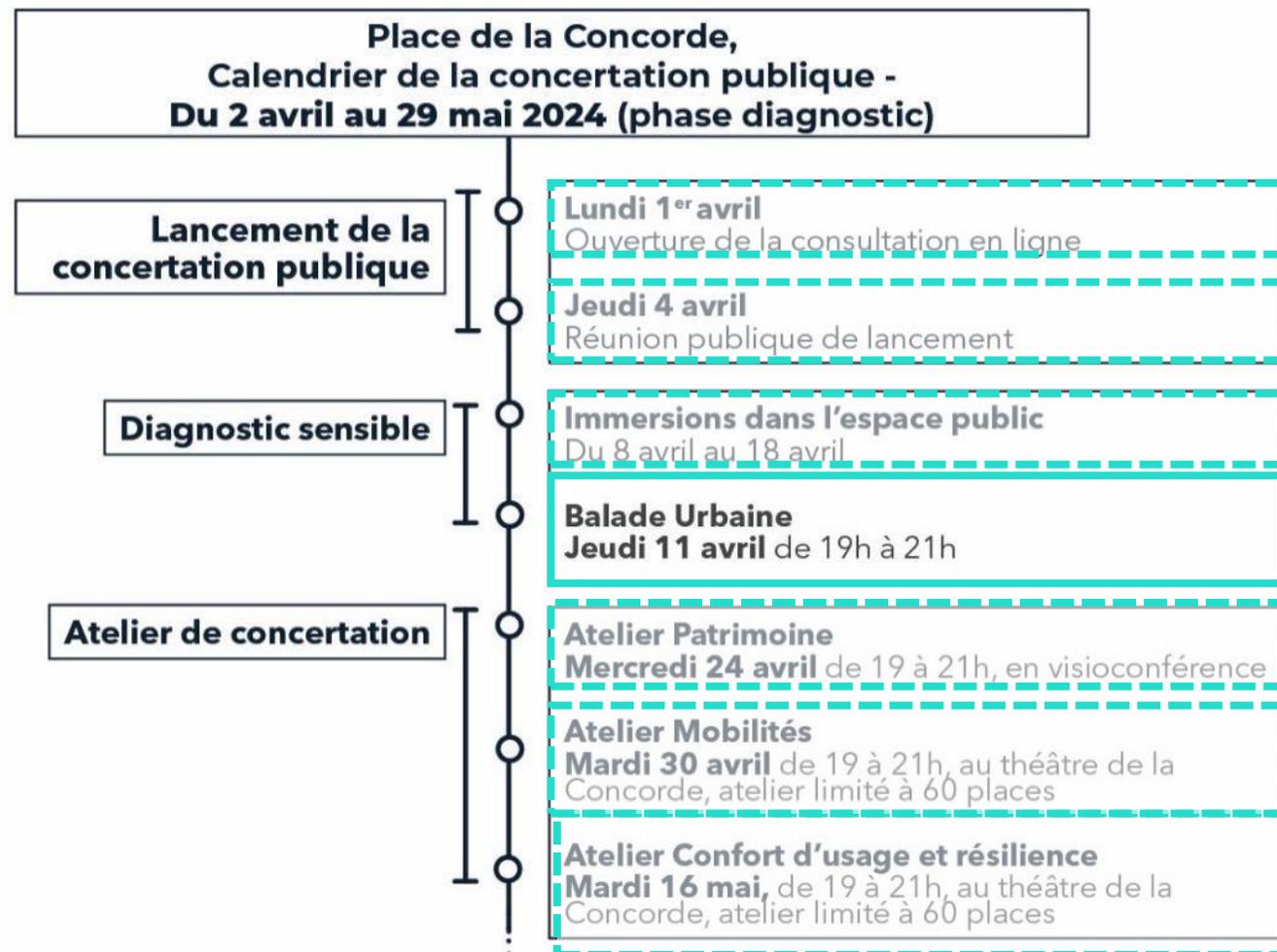
LES ENJEUX DE LA CONCERTATION, DU 02 AVRIL AU 29 MAI

Extrait de la délibération – Conseil de Paris / février 2024 :

« Associer un **large public** autour du projet (acteurs du site - riverains et commerçants, parisiens, grand-parisiens, franciliens, visiteurs) pour permettre **de nourrir la réflexion**, notamment du point de vue des usages attendus. »

Objectifs :

- **Informé sur l'histoire de la place** et les **enjeux du projet**, réaffirmer la prise en compte du patrimoine dans le réaménagement futur
- **Recueillir des avis et contributions** de la part du grand public, associer **l'expertise d'usage** au diagnostic



UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Phase de diagnostic

En parallèle de la concertation publique, ouverte du 2 avril au 29 mai 2024, **une commission de spécialistes du patrimoine, de l'architecture, de la mobilité, et des enjeux climatiques a été mise en place pour proposer des orientations d'aménagement de la place**, à même de réconcilier les enjeux de protection du patrimoine et d'adaptation de la Ville au dérèglement climatique.

Ainsi, le **programme des travaux**, qui sera transmis au maître d'œuvre à l'automne, sera nourri :

- de la concertation publique
- et des orientations de la commission d'experts

Ce programme sera soumis à la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture, qui validera le programme de cet espace classé Monument Historique.

02

Contexte de l'événement et synthèse des contributions

Contexte de la balade et participant·es :

Contexte de la balade

Jeudi 11 avril | 19h00-21h00

Départ : Jardin des Tuileries

Arrivée : Théâtre de la Concorde

Participant·es à la balade :

21 personnes ont participé à la balade
dont **13** hommes et **8** femmes

Durée de la balade :

Environ 30 à 35mn de marche (1 km) ponctuée
par des temps d'échange (de 10 à 15mn par arrêt)

Départ : Jardin des Tuileries,
devant le jeu de Paume.

Arrêt 1 : Au pied de
l'Obélisque

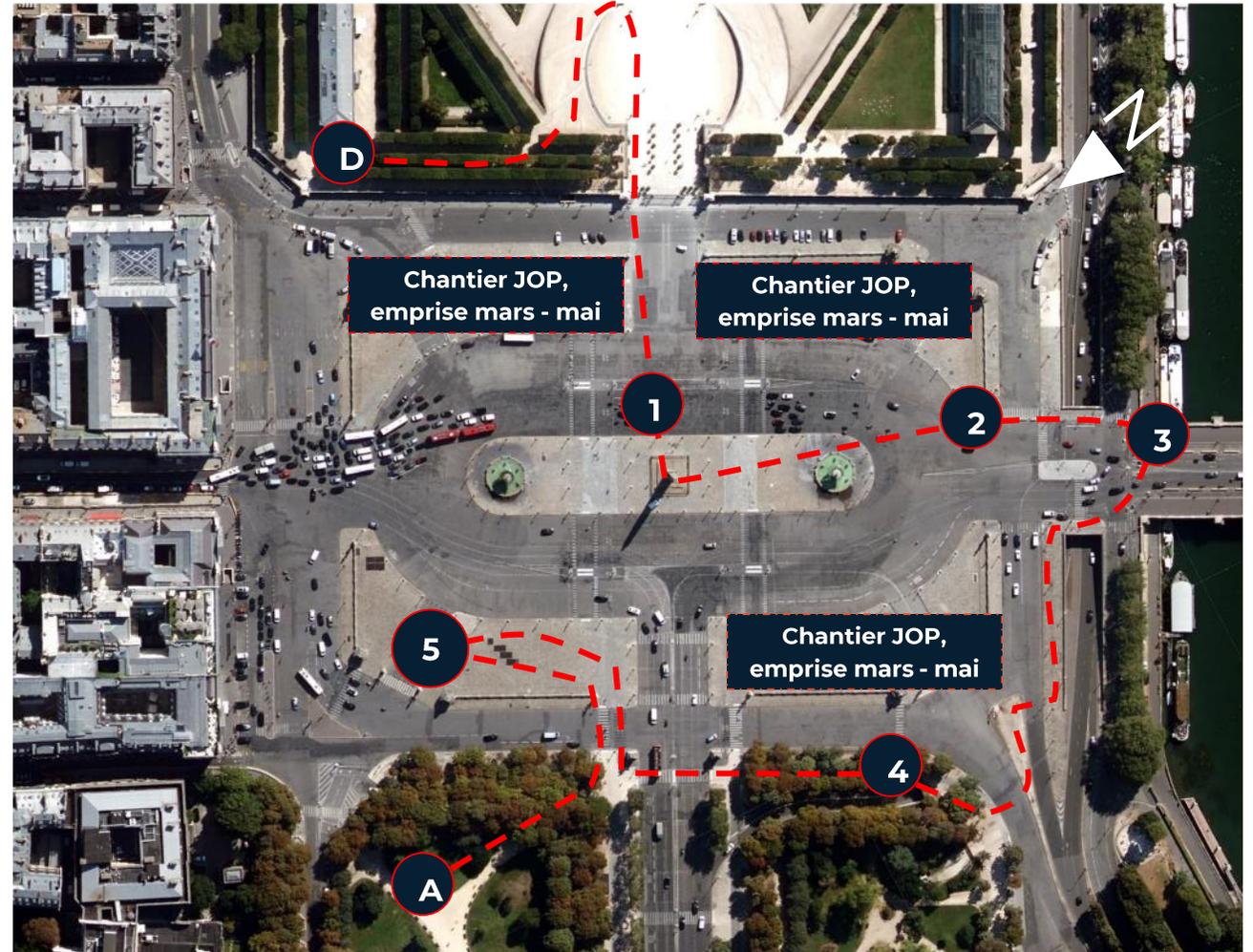
Arrêt 2 : angle avec quai des
Tuileries

Arrêt 3 : Sud de la place, pont
de la Concorde

Arrêt 4 : Jardins des Champs-
Élysées, partie sud

Arrêt 5 : Face aux guérites
Rouen et Brest

Arrivée : au pied du théâtre
de la Concorde



DÉPART | Jardin des Tuileries

Attentes principales :

- **Fluidifier** les circulations (tous modes) et **sécuriser** les modes actifs (vélo – marche)
- **Préserver** le patrimoine historique, le valoriser ; **ne pas porter atteinte aux percées visuelles** sur la place
- **Prévoir des espaces de pause**, avec quelques **plantations** (strate basse) et des **bancs**



Départ, jardin des Tuileries, nord du Fer à Cheval, image ©Journal du Grand Paris

ARRÊT 1 | Face à l'obélisque

Constat partagé : **un lieu de passage**, très touristique

Attentes principales :

- **Piétonniser** la partie est, **rendue plus agréable** tant par la **réduction des nuisances sonores** que par les **nouvelles perspectives et points d'observations** sur la place
- Créer un espace de **déambulation**, sans trop contraindre les **flux**
- **Sécuriser** les itinéraires piétons en **éloignant les flux** voitures et vélos, en **les maîtrisant** (voies dédiées, réduction de la vitesse)

Expressions plus minoritaires :

- Penser la place à horizon 2050 (évolutions des usages, des mobilités, du climat)
- Faire une zone de rencontre 10km/h
- Ne pas fermer l'accès aux voitures



Arrêt n°1 sur la chaussée apaisée, image © Journal du Grand Paris

ARRÊT 2 | Au-dessus de la trémie

Attentes principales :

[présence principalement d'usager·ères ponctuel·les de ce carrefour, majoritairement cyclistes]

- **Sécuriser** les modes actifs à ce carrefour (vélo - piétons) par une meilleure séparation des modes
- **Faciliter** la traversée piétonne

Expressions plus minoritaires :

- Déplacer la sortie de la trémie plus à l'est afin de « l'éloigner » de la place et ainsi réduire les nuisances sonores, améliorer les traversées piétonnes et le lien à la Seine
- Rouvrir les voies sur berges pour soulager ce carrefour
- Végétaliser en strate basse à proximité de la trémie



Piste cyclable temporaire et carrefour entre la place et le pont de la Concorde, image © Ville Ouverte

ARRÊT 3 | À l'entrée du pont de la Concorde

Constat partagé : faible valorisation de l'axe patrimonial nord/sud (Madeleine – Palais Bourbon), notamment en raison de l'inconfort piéton

Attentes principales :

- **Reconnecter** la Concorde à la Seine est un **enjeu important**, en repensant les traversées vers le sud (pas seulement des escaliers vers les quais)
- **L'idée de végétaliser**, comme lien entre la Concorde et la Seine, partage les participant·es. Le cas échéant, le souhait est de végétaliser en strate basse afin de ne pas gâcher les vues.

Expressions plus minoritaires :

- Valoriser cet axe en le soulignant par une végétalisation au sol (strate basse ou herbacée)
- Remettre en place le statuaire du pont de la Concorde
- S'en tenir à une végétalisation au droit des anciens fossés



Temps d'échange, arrêt n°3 à l'entrée du pont de la Concorde, image © Ville Ouverte

ARRÊT 4 | Jardins des Champs-Élysées, partie sud

Attentes principales :

- **Avis partagé** quant à la **végétalisation** de la place : une petite majorité y est favorable. La **végétalisation** est abordée comme un enjeu de **confort d'usage** et de **continuité paysagère**, et opposée au souhait de certains de **préserver la minéralité** actuelle et passée de la place
- Les **commodités** présentes dans les jardins des Champs-Élysées sont **très peu appropriées**, par **méconnaissance** ou **crainte d'insalubrité**
- L'installation **d'assises** et de **corbeilles ne la dénaturant pas la place** trouve un écho favorable (enjeux de confort et d'inclusivité également)



*Champs-Élysées vues depuis l'îlot central de la place de la Concorde, visite de site,
©Ville Ouverte*

ARRÊT 5 | Aux pieds des guérites Rouen & Brest

Les guérites sont **peu valorisées**, parfois **méconnues**

Attentes principales :

- Souhait de **revaloriser** tout ou partie des guérites, tant dans **leur accessibilité** que dans leur **usage** en leur donnant **une destination** (commodités, point d'eau, point d'information, commerces de produits régionaux et/ou petits points de restauration)
- Invitation à réfléchir à des **revêtements de sol plus adaptés aux déplacements piétons et cycles**

Expressions plus minoritaires :

- Intégrer un poste de police dans l'une des guérites



Arrêt au pied des guérites Rouen et Brest, image © Journal du Grand Paris

ARRIVÉE | Parvis du Théâtre de la Concorde, jardin des Champs-Élysées nord

Remarques conclusives :

- Ajouter de nouveaux éléments patrimoniaux, sans bloquer l'organisation d'événements
- Faire de la place un endroit de destination, une place sociale et animée, pour encourager les Parisien·nes et Francilien·es à se l'approprier
- Réduire la vitesse des circulations automobiles et cyclables
- Créer des espaces dédiés aux enfants (apprentissage du vélo par exemple)
- Respecter la minéralité de la place, ne pas l'encombrer
- Un lieu de passage qui doit le rester, avec une sécurisation de chaque mode (dont revêtement cyclable spécifique)

